

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2020

Convocations adressées le : Vendredi 04 décembre 2020

Nombre de délégués titulaires présents : 11 (ordre du jour 1 à 3) 12 (ordre du jour 4 à 15)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 1 (ordre du jour 1 à 11)

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 11 (ordre du jour 1 à 3) 12 (ordre du jour 4 à 15)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents en présentiel :

Alain BENARD; Christophe BOULANGER; Armelle GALLOT-LAVALLEE; Christian GATARD; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Wilfried SCHWARTZ

Délégués en visioconférence :

Frédéric AUGIS (ordre du jour 12 à 15) ; Patrick LEFRANCOIS ; Sébastien MARAIS ; Brigitte PINEAU ; Laurent RAYMOND (ordre du jour 4 à 15)

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER (ordre du jour 1 à 11)

Suppléants sans voix délibérative :

Lionel AUDIGER (ordre du jour 12 à 15)

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Absents excusés :

Christine BLET ; Ludovic BOURDIN ; Corinne CHAILLEUX ; Thierry CHAILLOUX ;
Sébastien CLEMENT ; Emmanuel DENIS ; Cédric DEOLIVEIRA ;
Pascale DEVALLEE ; Evelyne DUPUY ; Emmanuel FRANCOIS ;
Stéphane HOUQUES ; Michel PADONOU ; Régis SALIC ; Natalie SAVATON ;
Gérard SERER

Secrétaire de séance :

Monsieur Franck MAZET

**C/20/12/10 - INSTITUTIONS – CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU SYNDICAT DES MOBILITES DE
TOURAINES**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, le Syndicat des Mobilités de Touraine doit créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L).

Présidée par le Président de l'organe délibérant, ou son représentant, la commission comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition paraît utile.

La commission examine notamment chaque année le rapport établi par les délégataires de service public.

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur tout projet de délégation de service public ou tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine, Monsieur Wilfried SCHWARTZ, est membre de droit et préside cette commission.

Aussi, il est proposé de procéder à la désignation des représentants du Syndicat des Mobilités de Touraine à la commission précitée comme suit :

- Madame Brigitte PINEAU
- Monsieur Christophe BOULANGER
- Monsieur Franck MAZET
- Monsieur Christian GATARD

Il est proposé de procéder à la désignation des représentants d'associations à la Commission comme suit :

- Le Président ou son représentant de l'ADTT (Association Départementale pour le développement du Transport en commun en Touraine)
- Le Président ou son représentant de l'Association des Paralysés de France
- Le Président ou son représentant de la Confédération nationale du Logement
- Le Président ou son représentant de l'UFC Que choisir 37
- Le Président ou son représentant de la CLCV 37 (Consommation Logement et Cadre de Vie)

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1413-1 ;

- **FIXE** à 10 le nombre de membres appelés à siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux soit 5 représentants du Syndicat des Mobilités de Touraine et 5 représentants d'associations locales ;
- **PRECISE** que le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine, Monsieur Wilfried SCHWARTZ, est membre de droit et préside cette commission.

- **DESIGNE** ci-après les membres de la commission consultative des services publics locaux du Syndicat des Mobilités de Touraine précitée :

- Madame Brigitte PINEAU
- Monsieur Christophe BOULANGER
- Monsieur Franck MAZET
- Monsieur Christian GATARD

- Le Président ou son représentant de l'ADTT (Association Départementale pour le développement du Transport en commun en Touraine)
- Le Président ou son représentant de l'Association des Paralysés de France
- Le Président ou son représentant de la Confédération nationale du Logement
- Le Président ou son représentant de l'UFC Que choisir 37
- Le Président ou son représentant de la CLCV 37 (Consommation Logement et Cadre de Vie.

Le comité adopte à l'unanimité.



**Pour extrait conforme et certification
du caractère exécutoire,**

Le Président,

Wilfried SCHWARTZ